

# Le catéchisme du Concile

Le 28 juin 2005, le pape Benoît XVI signait la lettre apostolique promulguant le *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique* (titré *Catéchisme de l'Église catholique abrégé* dans son édition française). Il s'agit du premier acte majeur du pontificat, dans la mesure où la classique encyclique inaugurale n'a pas encore été publiée.

Cet ouvrage catéchétique est profondément l'acte du nouveau pontife, il exprime sa pensée intime et la direction qu'il entend donner à l'Église au seuil du troisième millénaire. On se souvient, en effet, que le cardinal Ratzinger avait été le maître d'œuvre du *Catéchisme de l'Église catholique* promulgué en 1992 par le pape Jean-Paul II. Or, il a été aussi le maître d'œuvre de son *Compendium*, demandé par le Congrès catéchétique international de 2002, en sorte qu'il signe sous son nom cardinalice l'introduction de l'ouvrage en date du 20 mars 2005.

Depuis 1983 et ses conférences à Lyon et à Paris, qui avaient tant déplu aux évêques français, nous savons d'ailleurs que la question du catéchisme est centrale pour Josef Ratzinger devenu Benoît XVI.

## Une heureuse surprise

Lorsque, enfin, on peut avoir ce fameux *Compendium* entre les mains, on éprouve une heureuse surprise. Le volume est agrémenté de belles images du patrimoine de l'iconographie chrétienne, qui marquent la progression et les articulations de l'exposé. Le style est clair et dense, favorisant la netteté de la pensée. Pour la plus grande joie de l'esprit attaché à la tradition catéchétique, le *Compendium* procède par questions et réponses brèves, ce qui est beaucoup plus agréable que le style un peu touffu du *Catéchisme* de 1992.

La distribution des parties est faite selon le schéma même du *Catéchisme du concile de Trente*, que Jean Madiran a

parfaitement résumé par la formule des « trois connaissances nécessaires au salut (et la doctrine des sacrements sans lesquels ces trois connaissances resteraient ordinairement inefficaces) » (*Lettre à Paul VI* du 27 octobre 1972).

Tandis que le *Catéchisme* de 1992 écrasait son lecteur sous des centaines de références à Vatican II, on peut parcourir les 216 pages et les 598 questions du *Compendium* sans découvrir un seul renvoi au fameux « Concile » : c'est un véritable soulagement pour l'âme.

A la place de ce fatras conciliaire, ce sont de belles citations des Pères de l'Église et des saints qui sont offertes à notre méditation et rythment les exposés un peu plus techniques. Non pas, d'ailleurs, que le style soit abscons : évitant tout jargon, l'ouvrage propose une formulation simple et précise, accessible, selon les mots de Benoît XVI, « à toute personne qui, vivant dans un monde incohérent et aux multiples messages, désire connaître le Chemin de la Vie, la Vérité confiée par Dieu à l'Église de son Fils ».

En parcourant ce *Compendium*, on y découvre beaucoup d'exposés classiques et bien venus de la doctrine catholique, avec parfois des expressions heureuses et des citations habilement choisies. Pour le montrer, il suffit de reproduire la première question : « Quel est le dessein de Dieu sur l'homme ? Infiniment parfait et bienheureux en lui-même, Dieu, dans un dessein de pure bonté, a librement créé l'homme pour le rendre participant de sa vie bienheureuse. Lorsque les temps furent accomplis, Dieu le Père a envoyé son Fils comme Rédempteur et Sauveur des hommes tombés dans le péché, pour les appeler dans son Église et pour leur donner d'être ses fils adoptifs par l'action de l'Esprit-Saint et les héritiers de son éternité bienheureuse ». On respire là l'air vivifiant de la foi catholique, tel que nous le trouvons dans le *Catéchisme du concile de Trente* et ses abrégés, au premier rang desquels le *Catéchisme de saint Pie X*.

Par ailleurs, pour faire face aux évolutions contemporaines, notamment en matière de bioéthique (avortement, fécondation artificielle, manipulations génétiques, etc.), le *Compendium* (comme avant lui le *Catéchisme* de 1992) aborde des sujets peu ou pas

traités dans les catéchismes antérieurs, points néanmoins importants au moins pour une apologétique contemporaine.

## **L'agacement des progressistes**

Au regard de ces qualités évidentes, en considérant l'air pincé et déconfit de certains membres de l'épiscopat français, comme les commentaires grinçants des progressistes avérés, on imagine sans peine que les évêques, les prêtres et les fidèles un tant soit peu attachés à la tradition catholique vont vouloir opposer ce catéchisme (et ses formules percutantes et synthétiques) aux révolutionnaires ecclésiastiques de tout poil.

Est-ce à dire alors, comme a cru bon de le faire une revue de « contre-réforme catholique », que ce *Compendium*, « après quarante ans d'apostasie », constitue « une géniale instauration-restauration de la Révélation divine pour le salut d'un monde en perte », « une divine contre-attaque », « une nouvelle édition du *Catéchisme*, revue et corrigée de toutes ses erreurs », en sorte que « nous pouvons, nous devons abandonner aujourd'hui tout soupçon et bien apprendre notre leçon » ?

Nous en serions heureux, mille fois bienheureux : car ce serait le signe indubitable que la crise de l'Église dont nous souffrons si vivement, et qui est tellement préjudiciable au salut des âmes, amorce sa décrue et commence à se résorber.

Oui, ce serait pour nous une joie immense de recevoir des mains du nouveau pape Benoît XVI, accomplissant ainsi sa mission de « confirmer ses frères », un exposé sûr de la foi catholique dont les âmes de tous les catholiques, et les nôtres en particulier, pourraient vivre sans aucun obstacle.

## **Deuxième lecture**

Malheureusement, après l'enthousiasme de la première lecture rapide et superficielle, vient le temps de la lecture approfondie, la plume à la main. Et là, le bel édifice qui nous avait

séduits au premier abord révèle ses failles, ses lézardes et ses dangers.

Nous l'avons dit plus haut, le *Compendium* ne propose aucune « référence » à Vatican II, en sorte qu'on pourrait croire qu'il n'en fait aucune « citation ». Mais en comparant les textes, on constate que c'est le contraire qui est vrai : en de nombreux endroits, le *Compendium* constitue un recueil de phrases (sans guillemets) habilement extraites du Concile, et véhiculant par le fait même toutes ses erreurs (comme aussi ses bons passages).

A la question 152, par exemple, l'Église est décrite comme « signe et instrument de la réconciliation et de la communion de toute l'humanité avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». Il s'agit d'une citation de *Lumen gentium* 1, bien différente par son esprit de la description proposée par le *Catéchisme de saint Pie X* : « L'Église catholique est la société ou réunion de tous les baptisés qui, vivant sur la terre, professent la même foi et la même loi de Jésus-Christ, participent aux mêmes sacrements et obéissent aux pasteurs légitimes, principalement au Pontife romain ».

## Un résumé de Vatican II

Les questions 161-170 sont un parfait résumé, presque entièrement composé de citations littérales, de toutes les erreurs de l'œcuménisme et du dialogue inter-religieux contenues dans la constitution sur l'Église *Lumen gentium*, dans le décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio* et dans la déclaration sur les religions non chrétiennes *Nostra ætate* : l'Église du Christ « subsiste dans » l'Église catholique par laquelle seule on peut « atteindre la plénitude des moyens du salut » ; les baptisés non catholiques sont « dans une certaine communion, bien qu'imparfaite » avec l'Église ; il faut reconnaître que « ce qu'il y a de bon et de vrai dans les autres religions vient de Dieu » ; en sorte que « tous les hommes, sous diverses formes, appartiennent ou sont ordonnés à l'unité catholique du peuple de Dieu », etc.

La fausse collégialité promue par *Lumen gentium* et mal combattue par la *Nota prævia* est clairement enseignée dans les questions 180 et 182.

Lorsqu'on aborde la deuxième partie, « La célébration du mystère chrétien », on se trouve tout simplement devant la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum concilium*, citée à longueur de phrase sous cette forme de catéchisme. Or, c'est de cette constitution qu'est sortie la catastrophique réforme liturgique qui a ravagé l'Église.

La question 293 reprend le décret sur les Églises orientales *Orientalium ecclesiarum* en son numéro 27 pour admettre à la communion les schismatiques orientaux, et même tous les baptisés non catholiques « qui manifestent la foi catholique à l'égard du sacrement ».

Conformément à l'esprit de la constitution *Gaudium et spes* et à la lettre du canon 1055 du nouveau Code, le *Compendium*, en ses questions 338, 456 et 496, inverse les deux fins du mariage, alors que Pie XII déclarait en 1951, de la manière la plus solennelle, que cet ordre des fins était directement fondé sur la volonté de Dieu et ratifié par le magistère constant de l'Église.

Si la question 363 est une douteuse définition de la liberté (elle affirme que la liberté « implique » la possibilité de choisir entre le bien et le mal, ce qui n'est vrai ni de Dieu ni des élus, pourtant souverainement libres), les questions 365, 373 et 444 sont un « remarquable » résumé de la doctrine fautive de la prétendue « liberté religieuse » contenue dans la déclaration *Dignitatis humanæ*.

Nous pourrions continuer ainsi longtemps. Le concile Vatican II n'apparaît pas visiblement dans le *Compendium*, tout simplement parce qu'il en est la trame, la substance, la raison d'être. On peut dire que nous tenons, en ce texte, le résumé le mieux fait et le plus autorisé du fameux Concile, c'est-à-dire un poison pour l'âme crédule qui penserait se trouver en présence d'un exposé objectif de la foi catholique venue de la tradition.

Comme le *Catéchisme du concile de Trente* exprime la doctrine traditionnelle rappelée par le concile de Trente, le *Compendium* exprime la doctrine nouvelle et fautive inventée par le concile Vatican II.

## Ambiguïtés et omissions

Outre ces erreurs tirées directement de Vatican II, le *Compendium* contient de nombreuses autres erreurs, des imprécisions, des ambiguïtés, des inversions, de mauvaises traductions (« Ne nous soumet pas à la tentation » dans le *Notre Père*, « De même nature » dans le *Credo*), sur lesquelles il n'est pas possible de nous attarder.

Ne citons que la définition, pour le moins originale, que le *Compendium* donne de la « belle vertu », comme parlaient nos pères : « La chasteté est l'intégration réussie de la sexualité dans la personne ». On peut vraiment dire que le chrétien, grâce à cette définition, est éclairé dans son combat spirituel face aux tentations d'impureté !

Mais le *Compendium* fourmille également d'omissions plus ou moins graves, qui risquent de n'être guère remarquées et vont donc endormir la vigilance de la foi dans une sécurité trompeuse et mortelle.

Citons-en simplement une. Dans sa partie consacrée à l'Eucharistie, le *Catéchisme du concile de Trente* consacre quatorze paragraphes (ce qui n'est déjà pas beaucoup) au sublime mystère de la messe comme sacrifice (en tant qu'elle diffère de la messe comme sacrement). Or, dans les questions 271-294 du *Compendium* consacrées à l'Eucharistie, on peut dire que si la messe comme sacrement est traitée, la messe comme sacrifice est pratiquement escamotée.

## Trois étages

Comment expliquer cette contradiction entre deux lectures successives du même texte ? Par la nature même du *Compendium*, que nous avons abordé sans avoir considéré d'abord son but et son dessein.

Le pape Benoît XVI, dans sa lettre apostolique de présentation, en définit fort clairement la nature : « Le *Compendium* (...) est une synthèse fidèle et sûre du *Catéchisme de*

*l'Église catholique*. (...) Dans sa structure, dans son contenu et dans son langage, il reflète fidèlement le *Catéchisme de l'Église catholique* ».

Cette définition est exacte, il n'est pas difficile de le vérifier : outre le fait que ce sont les mêmes personnes qui ont réalisé, dans le même esprit, le *Catéchisme* et son *Compendium*, ce dernier donne systématiquement les numéros du *Catéchisme* dont il est le résumé, ce qui permet une comparaison facile et convaincante.

De ce fait, formellement, le jugement à porter sur le *Compendium* découle de celui déjà porté sur le *Catéchisme* de 1992 (cf. *Le nouveau Catéchisme de l'Église catholique est-il catholique ?*, Clovis, 1993).

Le texte de 1992 se définissait ainsi : « Ce *Catéchisme* a pour but de présenter un exposé organique et synthétique des contenus essentiels et fondamentaux de la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale, à la lumière du concile Vatican II et de l'ensemble de la Tradition de l'Église » (édition française Mame-Plon, 1992, p. 13).

Il existe donc trois « étages » dans le *Compendium*, comme dans le *Catéchisme* dont il est le résumé : à la base, la doctrine catholique ; mais cette doctrine est « relue » à la lumière de Vatican II ; ce filtre du Concile étant lui-même inscrit (autant que cela est possible) dans la continuité de la Tradition.

## Des jugements contradictoires ?

Il n'est donc pas étonnant de découvrir dans le *Compendium* beaucoup d'exposés classiques et bien venus de la doctrine catholique : c'est la base.

Mais ces exposés doctrinaux apparemment classiques sont souvent viciés, peu ou prou, par des doctrines nouvelles enseignées par Vatican II, des points de vue insolites par rapport à l'esprit de foi, des atténuations ou accentuations qui ne correspondent guère à la tradition catholique telle qu'elle s'est exprimée durant vingt siècles : c'est la « relecture » de la doctrine catholique à la lumière du Concile.

Toutefois, il convient de remarquer que ce filtre de Vatican II n'est pas celui qui a « explosé » dans les années 60 et 70, ouvrant la porte à toutes sortes d'abus, d'excès voire de folies (comme les 80 000 prêtres qui ont défroqué entre 1962 et 1982, par exemple). On sent, au contraire, un souci de précision, un désir d'élimination d'erreurs possibles ou d'interprétations malencontreuses, une volonté d'enracinement le plus fort possible dans la tradition ecclésiale, de continuité avec le passé : c'est l'esprit du Concile interprété « dans une fidèle continuité avec la Tradition bimillénaire de l'Église », selon les paroles de Benoît XVI dans son premier message après le conclave.

Le cardinal Ratzinger, principal collaborateur au plan doctrinal du pape Jean-Paul II, déjà cheville ouvrière du *Catéchisme*, et devenu récemment le pape Benoît XVI, a exprimé à de nombreuses reprises son dessein à propos de Vatican II. Il s'agit pour lui de recevoir pleinement ce concile, « don de l'Esprit-Saint à l'Église », mais en « retrouvant le vrai Concile » au-delà d'un prétendu « esprit du Concile » devenu un « super dogme », de façon à pleinement « inscrire et enraciner Vatican II dans la Tradition de l'Église ». Incontestablement, le *Compendium* fait partie de ce dessein, comme déjà d'ailleurs le *Catéchisme*.

Selon que l'on considère l'un ou l'autre « étage » du *Compendium*, le jugement diffère donc : positif en ce qui concerne la doctrine catholique classique ; négatif en ce qui concerne les erreurs du Concile qui y affleurent ; dubitatif en ce qui concerne la possibilité réelle d'inscrire le Concile dans la Tradition.

Cependant, nous dit l'adage, « *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu* », « Le bien vient d'une chose intègre, le mal d'un défaut quelconque » : le *Compendium*, étant vicié par le filtre des erreurs conciliaires, ne peut être jugé purement et simplement bon.

## Le catéchisme du Concile

Quel jugement final porter alors sur ce *Compendium* ? Si l'on regarde ce qu'il combat, le bilan est plutôt positif. Par rapport aux excès, aux erreurs, aux déviations des super-progressistes, il



précise, il clarifie, il élimine et même il lui arrive de condamner. En ce sens, il réalise un travail utile, et l'on peut penser à tous ceux qui, dans l'Église, se serviront de ce *Compendium* pour faire barrage aux erreurs et promouvoir des valeurs plus traditionnelles.

Mais ceci n'est pas l'unique considération à avoir sur cet ouvrage, ni même la principale : c'est du côté de ce que prône positivement le *Compendium* qu'il faut se tourner pour le juger en toute vérité. Or, par rapport à la véritable Tradition de l'Église, le *Compendium* enracine, il stabilise, il fortifie les idées et les erreurs du Concile.

On peut reprendre pour ce *Compendium* ce que Jean-Paul II disait de façon extrêmement claire le 7 décembre 1992 à propos du *Catéchisme* dont il est le résumé : « [Je vous remercie pour] le soin que vous avez apporté à la présentation du contenu de la foi de façon conforme à la vérité biblique, à la tradition authentique de l'Église et en particulier aux enseignements du concile Vatican II (...). C'est un don prophétique, et il expose cette vérité à la lumière du concile Vatican II ». Et le lendemain : « Ce catéchisme postconciliaire qui constitue un compendium de la vérité annoncée par l'Église dans le monde entier, est le fruit le plus mûr et le plus complet de l'enseignement conciliaire ».

Il est donc clair que le *Compendium*, s'il est utilisé tel qu'il est rédigé et dans l'esprit selon lequel il a été rédigé, contribuera à imprégner les esprits de la doctrine de Vatican II.

La vérité nous contraint donc à dire que le *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique*, considéré selon sa nature propre, n'est pas un bon ouvrage, même s'il peut avoir des conséquences accidentellement et occasionnellement positives (en ce qu'il sera sans doute utilisé, *ad hominem*, pour contrecarrer certaines erreurs encore plus graves).

## Un verre à moitié plein ?

Toutefois, un phénomène inscrit dans l'histoire ne doit pas être évalué exclusivement par ses causes intrinsèques : sa position dans le déroulement du temps est un élément non négligeable du

jugement à porter sur lui. Par exemple, la portée et le sens d'une loi limitant la vitesse à 100 km/h sur une route, même si cette loi possède sa nature propre, sont modifiés selon qu'il s'agit d'une *augmentation* de la vitesse par rapport à une vitesse de 90 km/h autorisée précédemment ou d'une *réduction* de cette vitesse par rapport à une vitesse de 110 km/h autorisée précédemment.

L'avenir seul, à travers le déroulement du pontificat tout juste commencé de Benoît XVI, pourra nous révéler la place qu'aura occupée ce *Compendium* dans l'évolution de l'Église.

Si l'esprit conciliaire continue de se répandre de plus en plus loin et de plus en plus profond, notamment par le biais de ce *Compendium*, il se sera agi d'une nouvelle étape, et pas de la moindre, de l'auto-destruction de l'Église.

Mais si, au contraire, l'esprit conciliaire a atteint son point le plus haut dans le passé, et que ce *Compendium* constitue un pas dans le retour vers la Tradition, il pourra s'être agi d'un événement heureux, même s'il est de soi insuffisant.